

MAGNIVA

PLATINUM 2



MAGNIVA PLATINUM 2 est un prémélange d'additifs pour l'ensilage destiné à améliorer la conservation et la stabilité aérobie du maïs grain humide et de l'ensilage d'herbe à forte teneur en sucre, utilisé pour toutes les espèces animales.



CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATION

- Apparence : poudre fine, blanche/beige.
- Solubilité : partiellement soluble dans l'eau.



COMPOSITION

- Saccharose issu de l'agriculture biologique.
- **Additifs pour l'ensilage :**

Lentilactobacillus hilgardii CNCM I-4785 / *Lentilactobacillus buchneri* NCIMB 40788 (1k20757) avec un ratio 1:1 $\geq 2,00 \times 10^{11}$ UFC*/g
Pediococcus pentosaceus NCIMB 12455 (1k2106) .. $\geq 1,00 \times 10^{11}$ UFC/g

*Unité Formant des Colonies

- **Agents émulsifiants, stabilisants, épaississants et gélifiants**
Gomme xanthane (E 415).....10 mg/g



MODE D'EMPLOI

MAGNIVA PLATINUM 2 s'applique à 1 g/t de fourrage frais.

Un sachet de 50 g permet de traiter 50 t de fourrage frais et un sachet de 100 g permet de traiter 100 t de fourrage frais.

Mélangez activement le contenu total du sachet avec au minimum 500 ml (sachet 50 g) ou 1 l (sachet 100 g) d'eau propre, potable, à température ambiante. Transvasez le mélange dans la cuve de l'applicateur et complétez avec le volume final d'eau nécessaire en utilisant de l'eau propre, potable et à température ambiante. Assurez-vous d'utiliser un applicateur calibré, approprié et soigneusement nettoyé de tous résidus d'applications antérieures.

Pour les applicateurs standards, appliquez au minimum 250 ml/t de fourrage frais.

Pour les presses et les auto-chargeuses, appliquez au minimum 1 l/t de fourrage frais.

Le produit peut également être appliqué avec un applicateur bas volume spécifique à raison de 10 ml/t de fourrage frais minimum (non approprié pour les presses et les auto-chargeuses).

Les dilutions doivent être adaptées au type d'applicateur utilisé.



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET QUALITÉ

Ce produit ne contient aucun produit ou ingrédient susceptible d'induire un risque TSE/BSE, ni de substance animale.

De plus, il ne contient pas d'organisme ou de matériel génétiquement modifié.

Ce produit peut être utilisé en production biologique en application du règlement (CE) No 2018/848. Certifié par GB-ORG-02.



INFORMATION DE SÉCURITÉ

Il est recommandé de porter un masque et des gants de protection pendant la manipulation.



CONDITIONS ET DURÉE DE CONSERVATION

A conserver dans son emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais et sec.

Dans ces conditions, la durée de vie et la composition sont garanties 24 mois à compter de la date de production.



CONDITIONNEMENT

Boîtes en carton pré-imprimées contenant des sachets recouverts d'un film laminé :

- Boîtes de 500 g contenant 10 sachets de 50 g ;
- Boîtes de 1000 g contenant 10 sachets de 100 g.

Tous les produits ne sont pas autorisés sur tous les marchés, ni les allégations associées autorisées dans toutes les régions.

